



Vis a vis tres genant avec une boulangerie

Par **Btoutin joe**, le **26/04/2018** à **18:16**

Bonjours a tous je vous pose mon probleme.Je suis proprietaire d'un appartement ou il ya une petite cour .Dans cette cour ce trouve une grande fenetre 190 sur 120 environs qui donne sur une boulangerie .Je supporte le bruit des moteurs des frigo tous les jours et le bruit de son travail tot le matin de plus il est tres irrespectueux avec moi .Il a vu sur toute ma cour et sur une partie de mon salon est ce normal ? Que puis je faire pour ne plus avoir son regard sur ma vie merci de vos reponse Ps La fenetre date de plus de 30 ans..

Par **youris**, le **26/04/2018** à **20:04**

bonjour,
si la fenetre existe depuis plus de 30 ans, vous ne pouvez plus la contester.
pour éviter les vues sur votre propriété, vous pouvez installer des rideaux, des brises-vues...
quand vous avez acheté cet appartement, la boulangerie existe-t-elle déjà ?
si vous êtes en copropriété, vous pouvez saisir votre syndic.
sinon il ne restera qu'à saisir le tribunal pour trouble anormal de voisinage avec un résultat incertain pour un coût certain.
salutations